

# Le Journal Réseau Santé Beauce

Août 2024 11<sup>e</sup> parution

Bonjour chers membres du RSB,

## La vigilance, encore plus que jamais !

Cette phrase, à première vue toute simple, résume, à mon humble avis, notre dernière Assemblée générale Annuelle tenue le 18 juin dernier.

Lors de cette rencontre, nous avons eu droit à des présentations réalisées par différents membres occupant un poste à notre CA et ma foi, nous n'avions rien à envier à personne ! Quelle belle soirée avons-nous eue !

Tout d'abord, notre responsable, Shanon Simard, nous a dressé un portrait du travail fait par le Réseau, depuis sa fondation et de l'orientation que le CA a voulu lui donner pour les semaines et les mois à venir.

Ensuite, nos deux vétérinaires, M. Simon Vaillancourt et Mme Élisabeth Carrière, nous ont brossé un portrait global de la santé de notre production, au Québec, mais aussi chez nos voisins environnants, avec qui nous entretenons des relations très serrées au cours des derniers mois.

Enfin, M. Jason L'Heureux est venu nous présenter les changements auxquels les transporteurs d'animaux ont dû faire face à la suite de la fermeture de l'abattoir de Vallée-Jonction.

Au terme de cette rencontre, la tête me bourdonnait d'idées, de questions !

Une chose dont je reste convaincu, c'est que nous, les éleveurs et éleveuses, nous ne serons jamais trop prudents pour nos entreprises !

Avec la situation des derniers mois où les porcs lourds amenaient de l'entassement dans nos bâtiments, donc un challenge au point de vue sanitaire.

Avec le transport de nos animaux qui se fait, oui sur de plus longues distances, mais aussi hors Québec. À l'occasion, il se peut que sur le chemin du retour, ce soit de nouveaux microbes qui fassent la route et si les opérations de lavage et désinfection ne sont pas bien faites, bien le risque de nouvelles contaminations est évident !

Bref, dans le contexte actuel où nous vivons une diminution de production historique, nous nous devons de rester vigilants pour protéger les éleveurs qui veulent continuer à produire un porc en santé !



# Le Journal Réseau Santé Beauce

---

Dans un autre ordre d'idée, j'aimerais souhaiter la bienvenue à deux nouveaux membres qui se sont joints à notre CA, soit Mme Patricia Poulin et M. Stéphane Laberge. Ils occupent respectivement le poste des EPQ et des grandes entreprises.

Par la même occasion, j'aimerais remercier les membres sortants, soit M. Martin Harton et M. Simon Breton, pour leur temps et leur apport au Réseau.

Une mention spéciale à Simon qui était présent depuis le tout début de l'aventure !

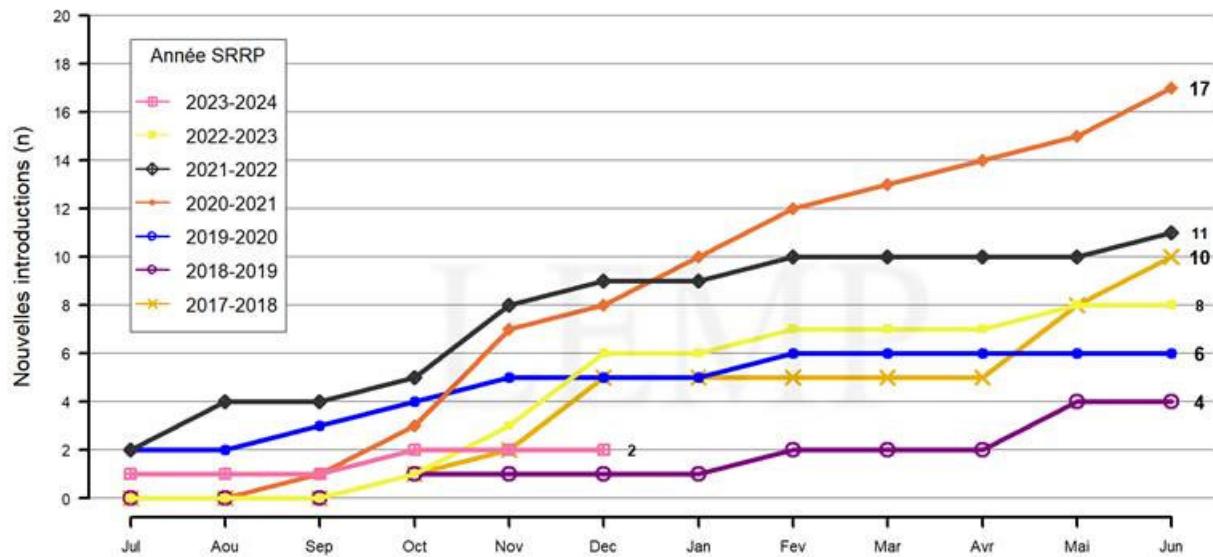
Sur ce, je vous souhaite une belle fin d'été, remplie de santé !

Jean-François Grenier, président du RSB

# Le Journal Réseau Santé Beauce



Cumulatif des nouvelles introductions du virus SRRP  
dans les maternités pour RSB selon les années



## STATUTS DE SANTÉ

**POSITIF SOUCHE SAUVAGE**  
**POSITIF SOUCHE SAUVAGE ET VACCINALE**  
**POSITIF SOUCHE VACCINALE**  
**NÉGATIF**  
**INDÉTERMINÉS**  
**VIDE SANITAIRE**



	Juin 2024	2023	2022
<b>POSITIF SOUCHE SAUVAGE</b>	4 %	12	15
<b>POSITIF SOUCHE SAUVAGE ET VACCINALE</b>	32 %	93	97
<b>POSITIF SOUCHE VACCINALE</b>	35 %	100	95
<b>NÉGATIF</b>	23 %	65	74
<b>INDÉTERMINÉS</b>	6 %	17	8
<b>VIDE SANITAIRE</b>	0 %	0	2
	<b>287</b>	<b>291</b>	<b>297</b>

# Le Journal Réseau Santé Beauce

## NOUVELLE INTRODUCTION DU VIRUS SRRP

JANVIER A DÉCEMBRE	Juin 2024	2023	2022
MATERNITÉ	33 %	3	4
MATERNITÉ POUPOUNNIÈRE	0 %		2
NAISSEUR-FINISSEUR	0 %	3	
MATERNTITÉ ENGRAIS	0 %	1	
POUPONNIÈRE	23 %	2	1
POUPONNIÈRE ENGRAIS	11 %	1	
ENGRAIS	33 %	2	2
	9	9	15

## PORTRAIT DU GROUPE DE CONTRÔLE

	2023
MATERNITÉ	18
MATERNITÉ POUPOUNNIÈRE	3
NAISSEUR-FINISSEUR	31
MATERNTITÉ ENGRAIS	3
POUPONNIÈRE	15
POUPONNIÈRE ENGRAIS	15
ENGRAIS	198
COCHETTERIE VERRATERIE	
LIEUX	283

# Le Journal Réseau Santé Beauce

## Survol sur les stratégies de gestion de la DEP et du DCVP au Québec

Élisabeth Carrière, mv SVA Triple-V inc.

Le 5 juin dernier, l'EQSP publiait un communiqué indiquant une recrudescence de tests environnementaux positifs pour la DEP et le DCVP au Québec au cours des semaines qui ont précédé. À cela, il est important de noter que nos voisins ontariens connaissent une hausse significative de cas depuis le début de l'année 2024 alors qu'ils sont rendus à un cumulatif de 58 cas répertoriés depuis le mois de janvier, comparativement à 29 cas pour l'année 2023 et 21 cas pour l'année 2022 (Swine Health Ontario, 2024). Dans ce contexte, la sensibilisation, la vigilance et la prévention sont de mise afin d'éviter d'introduire ces maladies dans nos élevages. Je vous propose alors de faire un bref survol des stratégies québécoises de gestion de la DEP et du DCVP.

Tout d'abord, il est important de mentionner que ces maladies sont sous réglementation provinciale et non fédérale. Ainsi, lorsque le virus a fait son introduction aux États-Unis en 2013, ce sont les partenaires de l'industrie, l'EQSP et le MAPAQ qui ont convenu de coordonner une approche concertée pour lutter contre ces maladies. L'EQSP s'est alors vu confier le mandat de développer une stratégie de prévention, de contrôle et d'élimination en cas d'introduction des maladies sur le territoire. À cette fin, l'EQSP a émis une série de recommandations pour les partenaires de l'industrie. Parmi celles-ci figurait notamment l'échantillonnage dans les abattoirs (ex. quais de déchargement, étable, remorque), les centres de rassemblement (ex. aires de déchargement, balance, corridor) et sur les ingrédients en alimentation animale (ex. farine de viande). Ces résultats devaient ensuite être rapportés à l'EQSP en vue d'être compilés et de permettre de générer des bilans trimestriels et annuels pouvant tenir informés les différents partenaires de l'industrie. Dans le dernier rapport 2023, on pouvait notamment voir que le risque de contamination était accru pendant les mois froids d'hiver, alors qu'il y a eu une hausse de résultats positifs sur quais de déchargement et remorques de transport de porcs aux abattoirs de janvier à mars. L'EQSP a également élaboré une série de documents de référence à l'intention du public et des éleveurs comme des fiches informatives, des rappels de mesures de biosécurité, des protocoles d'intervention et des listes de désinfectants efficaces contre ces maladies (EQSP, 2024). Ces mesures se voulaient complémentaires au programme de surveillance du MAPAQ, lequel offre des gratuités de test pour la détection du virus en cas de signe clinique, d'animaux provenant d'une zone à risque ou de contact avec le virus.

# Le Journal Réseau Santé Beauce

L'EQSP a aussi été mis responsable d'administrer le programme de fond d'urgence de la Financière agricole du Québec relatif à la DEP et la DCVP. Ce programme permet de venir en aide à un site de production du Québec en cas d'infection par la DEP/DCVP à condition d'avoir informé l'EQSP dans un délai de 48 h suivant le diagnostic positif, de collaborer et de suivre le plan d'intervention proposé pour la durée de l'éclosion. Les dépenses admissibles couvrent notamment les frais vétérinaires, les frais d'élimination des carcasses contaminées, le coût pour du matériel de biosécurité ainsi que les frais de lavage et désinfection des bâtiments. Le montant maximal est de 20 000 \$ par site de production touché, avec possibilité d'aller jusqu'à 30 000 \$ s'il y a une section maternité, ce qui peut être un incitatif considérable pour les déclarations de cas (FADQ, 2023). Il faut se rappeler que les laboratoires sont tenus de déclarer tout cas positif de DEP/DCVP au MAPAQ, mais que la déclaration à l'EQSP par l'éleveur se fait sur une base volontaire.

Malgré l'implication active des partenaires de l'industrie et les efforts déployés pour bâtir ces différentes stratégies d'intervention, il faut garder en tête que l'introduction de ces maladies sur le territoire québécois demeure une menace qui est à nos portes. La meilleure prévention passe par le respect de mesures de biosécurité rigoureuses tel que le respect d'une entrée danoise stricte pour le personnel et les visiteurs, le contrôle du matériel introduit à la ferme, avoir une bonne régie de transport (faire une inspection visuelle des remorques à l'arrivée à la ferme, avoir des véhicules lavés et désinfectés après chaque voyage à l'abattoir ou centre de rassemblement, avoir des véhicules qui n'ont pas fait de transport de porcs à l'extérieur du Québec, s'assurer de respecter les zones dédiées à l'éleveur et au transporteur), bien laver le quai de chargement après chaque sortie d'animaux et faire du dépistage de routine lors d'introduction d'animaux à la ferme.

N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante :  
[info@reseausantebeauce.com](mailto:info@reseausantebeauce.com)

**Shanon Simard**, agr, coordonnatrice RSB

**Jean-François Grenier**, Président RSB

# Le Journal Réseau Santé Beauce

---

Merci à nos précieux partenaires financiers qui soutiennent depuis le début le Réseau Santé Beauce



Boehringer  
Ingelheim

